

après lequel l'apartement d'affirmation est
 déclaré, au nom de l'acte, que Pierre Crivor, de la
 ville de Louise Riger sont unis par le mariage.
 De quoi sont intervenus, en présence de François
 Riger, âgé de trente-trois ans, Riger, demeurant à Gigny,
 Riger, Riger, de Louise Riger, âgé de trente-trois ans,
 Riger, et Nicolas de Louise, et de son beau-frère du dit
 Riger, de Louis Riger, âgé de quarante-deux ans, Riger,
 demeurant à Chalange, et de son beau-frère
 ans Riger, demeurant à Gigny, tous deux frères de l'épouse;
 lesquels, après qu'il leur a été exposé l'acte de l'épouse,
 tous d'un avis nous, quant au mariage, la mort de
 l'épouse, la mort de l'épouse, François Riger et de Louis
 Riger, et ont déclaré avoir signé, et ce enquis.

Louis RIGLÉ Louis Bruigniot

Felix Prigent Dufour-Mancerg

No. 7.
Naissance
de Marguerite
Françoise
Glasney.
12 Janvier.

Dans un tel état, nous sommes allés le Douzième jour du
mois de Janvier à quatre heures du soir, pardevant
nous, pour assister à l'homme Noël Tournier (son, main),
officier de la commune de la commune de la commune de la commune
de la commune (nom) Département de la commune de la commune
compromis dans l'affaire de la commune de la commune de la commune
Cet homme a été domicilié à la commune de la commune de la commune
un certain temps de la commune de la commune de la commune de la commune
né à la commune de la commune de la commune de la commune de la commune

[illegible]

M^{re} S.
 Décès de
 Jean Bague
 1^{er} janvier.

[illegible]